

**2014-09-153-CAB**

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

**nomenclature: 9.4**

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2014**

**OBJET : MOTION DE SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN POUR UNE PAIX JUSTE ET DURABLE**

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois septembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

### **PRESENTS**

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme SAINT-AUBIN, Mme MONTAUCET, Mme BIRLES, M. LAURENT, M. DUBUS, Mme CAMBRONERO, M. GARANS, M. COUTIER, M. SALLABERRY, Mme DESTOUESSE, Mme CORRIHONS, Mme PICAT, Mme MOUNIER, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, M. ROBLES, Mme FAURE, M. POULAERT, Mme DELAVENNE

### **EXCUSES**

M. AJA,	procuration à	M. DUBERT
M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
M. CLAVERIE	procuration à	Mme DELAVENNE

**SECRETARE DE SEANCE** : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de pouvoirs: 3

Nombre de votants : 33



**2014-09-153-CAB - MOTION DE SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN POUR UNE PAIX JUSTE ET DURABLE**

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (ALPI)

Le 8 juillet 2014, l'armée israélienne a lancé une vaste offensive sur la bande de Gaza. Selon les chiffres communiqués par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à la date du 28 août, les bombardements effectués par l'aviation, la marine et les chars israéliens ont provoqué la mort de 2104 Palestiniens dont au moins 1462 étaient des civils et parmi lesquels se trouvaient 495 enfants et 253 femmes. Près d'un quart de la population gazaouie a quitté son habitation et a cherché refuge dans un des nombreux camps établis dans la bande de Gaza. 65 000 personnes ont vu leur maison entièrement détruite. Par ailleurs 11 salariés de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA) ont été tués au cours de ce conflit. L'ONU leur a d'ailleurs rendu hommage en mettant en berne le drapeau de son siège à New-York.

Depuis le 8 juillet, les écoles (y compris celles administrées par l'ONU et accueillant des réfugiés palestiniens au sein de leur propre pays), les marchés, les hôpitaux ont été l'objet de bombardements quotidiens, la seule centrale électrique de Gaza a été mise hors d'état de fonctionner.

Depuis 7 ans, le peuple palestinien à Gaza, est soumis à un blocus inacceptable et à des agressions barbares de l'état colonialiste israélien, qui viole impunément le droit international et qui ne respecte aucune des résolutions de l'ONU depuis 1948. L'aéroport international de Gaza, bâti grâce aux aides financières européennes, a été détruit par l'armée israélienne à de multiples reprises. La destruction régulière de bateaux de la flottille de pêche des Gazaouis et la limitation des eaux territoriales empêchent les Palestiniens d'exploiter la première ressource de la bande de Gaza. L'armée et l'État israéliens emploient tous les moyens à leur disposition pour isoler les Palestiniens. L'annonce du Premier ministre israélien Benyamin Netanyahou affirmant sa volonté de procéder à l'annexion de 400 hectares de terres palestiniennes en Cisjordanie éloigne un peu plus l'objectif d'une résolution juste de ce conflit. Cette annonce, moins d'une semaine après la signature d'un cessez-le-feu, a sonné comme une véritable provocation et a soulevé l'indignation dans le monde entier.

En déclarant que les Palestiniens de Gaza ne pourraient vivre longtemps coupés du monde, le Président des États-Unis d'Amérique Barack Obama a cependant lui-même exprimé son souhait de voir le blocus levé. Partout dans le monde, et en Israël même, des dirigeants politiques et des citoyens ont fait connaître leur souhait, par le biais de pétitions et en manifestant pacifiquement, de voir les droits du peuple palestinien reconnus. La reconnaissance de ces droits est la seule garantie d'une paix durable.

Le véritable but de l'offensive israélienne est en fait de rendre impossible l'établissement de la paix dans cette région du monde, en tentant en particulier d'empêcher la constitution d'un gouvernement palestinien d'union nationale. Il n'y aura cependant pas de cessez le feu durable sur la base du statu quo. Une paix juste et durable appelle la levée du blocus de Gaza, le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés illégalement, la cessation de la colonisation et le démantèlement des colonies illégales, la libération des prisonniers palestiniens et notamment du député Marouane Barghouti, et la reconnaissance d'un état palestinien souverain dans les frontières de 1967 avec Jérusalem est comme capitale.



## LE CONSEIL MUNICIPAL

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALP1)

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

### DELIBERE

**DÉNONCE** les violations flagrantes du droit international par l'État d'Israël

**SOUTIENT** tous ceux qui en Palestine, en Israël et partout dans le monde, luttent pour la paix

**APPELLE** les États au sein de l'Organisation des Nations Unies à peser de tout leur poids pour la résolution de ce conflit

**DEMANDE** que des sanctions soient prises contre l'État d'Israël afin de le contraindre à ouvrir des négociations en vue d'une paix juste et durable

**Vote: 28**

Pour: 27

Abstention : 1 (Mme Baulon)

Mmes Faure et Delavenne et MM. Roblès, Poulaert et Claverie ne prenant pas part au vote.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 24 septembre 2014

Le Maire

